

Paris, le 9 mai 2017

Communiqué de Presse

L'UNPS demandera une entrevue au Ministère de l'Intérieur

Il est urgent d'engager une concertation relative aux problèmes récurrents de stationnement des professionnels de santé.

La plupart des professionnels de santé libéraux se déplacent au domicile de leurs patients - quotidiennement pour certains. Ils jouent donc un rôle essentiel en matière de santé publique, notamment par le maintien à domicile de leurs patients. Grâce à l'implication de ces professionnels de santé, de nombreuses hospitalisations sont en effet purement et simplement évitées, ce qui, pour la collectivité, représente de substantielles économies.

Cependant, les professionnels de santé se voient de plus en plus souvent confrontés à des verbalisations qui sont loin d'être négligeables financièrement et qui, de plus, sont impossibles à répercuter sur les patients.

Si certaines municipalités imposent des cartes de stationnement, leur tarif reste prohibitif pour les professionnels de santé libéraux.

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), qui représente douze professions regroupant près de 400.000 libéraux, souhaite qu'une concertation s'ouvre afin de trouver des solutions pérennes pour garantir à tous les patients un même accès aux soignants, quelles que soient les difficultés de stationnement autour de leur domicile.

Certes, la circulaire « Joxe » du 17 mars 1986, autorisait jusqu'alors une tolérance en matière de stationnement pour certaines professions de santé. L'application de cette circulaire doit dès que possible être étendue et renforcée.

L'UNPS rappelle également que l'État permet à certains intervenants de stationner sur des aires réservées (agents EDF, véhicules de livraison, transports de fonds...). Dès lors, on peut imaginer un même dispositif à destination des soignants, avec la mise en place d'un "macaron santé".

En demandant une entrevue, l'UNPS souhaite alerter le Ministère de l'Intérieur et bâtir une solution durable permettant d'assurer des soins de qualité au domicile de tous les patients.

Contact Presse : Daniel PAGUESSORHAYE – Président – 06 89 49 91 23